

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada ou au Japon

**Legrand annonce l'enregistrement de
son Document de base auprès de l'AMF**

Dans le cadre de son projet d'introduction en bourse, Legrand annonce l'enregistrement, en date du 21 février 2006, sous le n°I.06-009, d'un Document de base auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui sera disponible sur le site de l'AMF dans la matinée du 22 février 2006.

Ce projet d'introduction sur Euronext Paris se réalisera sous réserve de l'obtention du visa de l'AMF sur le prospectus relatif à cette opération et en fonction des conditions de marché.

Gilles Schnepf, Vice-Président Directeur Général de Legrand, déclare :

« En enregistrant un Document de base auprès de l'AMF, Legrand s'apprête – par son projet d'introduction sur Euronext - à franchir une nouvelle étape de son développement.

Dans ce cadre, le Groupe entend poursuivre sa stratégie de croissance par le lancement régulier de nouveaux produits, l'innovation et le renforcement de sa présence sur les marchés à fort potentiel tout en maintenant une gestion attentive de ses capitaux employés et de sa rentabilité pour faire progresser à un rythme soutenu sa génération de cash flow et auto-financer son développement tout en réduisant sa dette. »

A PROPOS DE LEGRAND

Legrand (www.legrandelectric.com) est le spécialiste mondial des produits et systèmes pour installations électriques et réseaux d'information. Son offre intègre des solutions pour les bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels. Avec plus de 130 000 références et des implantations dans plus de 60 pays, le groupe réalise un chiffre d'affaires de 3,2 milliards d'euros. Fort de ses 31 000 collaborateurs et avec près de 5% de ses ventes engagées dans la R&D chaque année, le groupe concentre son développement sur l'innovation et le lancement régulier de nouveaux produits à forte valeur ajoutée.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de Legrand Holding S.A. n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Legrand Holding S.A., n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.

C O M M U N I Q U É



Communication Financière :

Legrand
François Poisson
Tél : +33 (0)1 49 72 53 53
Fax : +33 (0)1 43 60 54 92
E-mail : francois.poisson@legrand.fr

Contact Presse :

Publicis Consultants
Axel Bavière
Tél : +33 (0)1 44 43 73 11
Fax : +33 (0)1 44 43 75 65
E-mail : axel.baviere@consultants.publicis.fr